



DEUXIÈME QUINQUENNAT DU
PROFESSEUR FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT

100
LES

JOURS

DU GOUVERNEMENT

DONDRA

« Dialoguer et agir pour le bien-être des Centrafricains »

Sommaire

La vision du Professeur **Faustin Archange TOUADERA** – Président de la République, Chef de l'État

4

I. Un gouvernement d'action et de réformes

7

- a. Les principes qui caractérisent le Gouvernement DONDRA
- b. Les objectifs et les socles des réformes à mettre en œuvre par le Gouvernement
- c. Mot de Son Excellence Henri-Marie DONDRA, Premier Ministre Chef du Gouvernement

II. Le programme de politique générale du Gouvernement

12

- a. Les 3 axes stratégiques du Programme
- b. Quelques actions mises en œuvre par le Gouvernement pendant les 100 jours

III. Les perspectives à venir

16

La vision du Professeur
**Faustin-Archange
Touadera**



“

« Mon ambition demeure constante : je veux que chaque Centrafricain vive dans la paix et la sécurité et qu'il soit fier de son pays ; qu'il vive dans l'unité, la dignité et qu'il travaille sereinement pour le développement de son pays. »

A cours de mon premier mandat, nous nous sommes attelés à l'œuvre de la réconciliation nationale, à reconstituer l'unité nationale durement ébranlée, à reconstruire nos forces de défense et de sécurité en mettant un accent particulier sur leurs caractères pluriethnique, républicain et professionnel, à jeter les bases solides d'un développement socio-économique, à reconquérir notre place dans le concert des Nations.

Bien plus, nous avons lancé des chantiers de construction et de réhabilitation d'infrastructures, transformé l'image de nos villes, initié des projets de relance de la production à travers tout le pays et entrepris de satisfaire les besoins vitaux de nos populations, à travers plusieurs chantiers d'infrastructures vitales comme les écoles, les hôpitaux, les routes, les ponts, les projets agricoles, énergétiques et la fibre optique.

En 2019, pour la troisième année consécutive, notre pays a enregistré un taux de croissance économique de 4,5% avec une projection de 5% à moyen terme, ce qui constitue l'une des meilleures performances dans la sous-région.

Le développement du numérique a par ailleurs permis le paiement mobile des salaires des fonctionnaires et la numérisation des services des impôts et des taxes qui ont contribué au relèvement du niveau des recettes domestiques et la qualité des services publics.

Malheureusement, l'avènement du Covid-19 et de l'association de malfaiteurs dénommée Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) ont provoqué la revue à la baisse de notre croissance à moins de 2% et le retard dans la réalisation de certains projets cruciaux, à l'exemple des champs solaires dont la mise en exploitation était prévue pour cette année.

C'est sur la base de ces résultats tangibles que le Peuple centrafricain m'a souverainement renouvelé sa confiance pour travailler davantage et améliorer son quotidien et sa sécurité.

J'ai beaucoup d'émotion et un fort sentiment d'humilité devant l'immensité de la tâche qui est la mienne. Ma reconnaissance est grande pour la confiance renouvelée à l'issue d'un processus électoral jugé libre, transparent et équitable par les observateurs nationaux et internationaux.

Tous les électeurs ont pu librement exercer leur droit civique en votant pour le candidat de leur choix, faisant ainsi de notre démocratie une réalité vivante.

Je leur assure ma disponibilité à travailler avec tous les concitoyens, quelle que soit leur appartenance politique, régionale, ethnique ou religieuse, car nous formons un seul peuple et poursuivons un seul idéal : le bien-être du peuple centrafricain.

Mon ambition demeure constante : je veux que chaque Centrafricain vive dans la paix et la sécurité et qu'il soit fier de son pays ; qu'il vive dans l'unité, la dignité et qu'il travaille sereinement pour le développement de son pays.

Les atrocités et les humiliations subies pendant plusieurs années de conflits fratricides doivent nous inciter à nous fixer des lignes rouges communes et, la ligne rouge qui me paraît la plus importante est l'impunité zéro pour tous les auteurs des crimes et délits.

Sans ces lignes rouges, nous risquons de retomber dans les pièges du passé et la paix, la sécurité et la prospérité recherchées ne seront jamais trouvées.

Notre Constitution, par le principe de **« ZO KWE ZO »** affirme le caractère Sacré de l'Être Humain c'est pourquoi la lutte contre l'impunité sera la colonne

vertébrale de mon nouveau quinquennat. Je serai particulièrement intransigeant sur cette question.

Ce second mandat sera donc celui de la transformation de notre pays. Je ne ménagerai aucune énergie pour

asseoir solidement les valeurs d'intégrité morale, de probité, d'équité de transparence et de goût de l'effort qui seuls pourront nous permettre de jeter ainsi les bases d'une prospérité partagée et inclusive.

Ainsi, cette transformation s'articulera autour de trois grands axes visant à œuvrer pour :

1.

une société plus inclusive en améliorant les relations entre les individus et les relations entre les individus et nos institutions ;

2.

une économie plus ouverte qui encourage l'innovation et l'investissement, favorise l'activité économique et le commerce et facilite la croissance inclusive ; et

3.

de meilleures capacités pour nos populations pour qu'elles soient en mesure, par l'autonomie et l'autodétermination, de générer de la prospérité pour notre pays.

En ces moments où le roulement des bottes et des armes tend à expirer, retrouvons désormais le silence et la sérénité tant espérés, pour édifier ensemble, main dans la main, la charpente salvatrice de la Paix et vaincre de façon définitive la fatalité.

**UN GOUVERNEMENT
D'ACTION ET DE
RÉFORMES**



Nommé Premier Ministre Chef du Gouvernement le 11 juin 2021, Henri-Marie DONDRA de par son attachement à la gestion rigoureuse des finances publiques pendant le 1er quinquennat, s'est illustré à la tête du Ministère des Finances et du Budget par son action réformatrice pour l'assainissement des finances publiques et l'amélioration de la qualité des services publics. Engagé à accompagner la mise en œuvre de la vision transformatrice du Président de la République, Chef de l'Etat, la mission de l'ancien Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) sera principalement caractérisée par la stabilisation de la situation sécuritaire, la consolidation du processus de paix et par la relance de l'économie centrafricaine afin d'améliorer le bien-être de la population.

a. les principes qui caractérisent le Gouvernement DONDRA

La transparence :

Les actions gouvernementales sont animées par une gouvernance transparente qui doit répondre aux normes internationales, matérialisée par le portefeuille de la Bonne Gouvernance confiée à la fois à la Justice en plus de la Haute Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance. Aussi, le droit à l'information par le canal fiable, avec l'impératif de recevoir et de sanctionner toutes les dénonciations, la désinformation, la diffamation au sein de chaque Département

L'équité :

Nous devons prendre en compte toute la population, ne pas encourager le favoritisme, et éviter le clientélisme. Il s'agit là à chaque niveau de faire la répartition équitable de la croissance par rapport à la population. Il est important de faire preuve de l'appartenance à une Nation, de ne pas encourager une région au détriment d'une autre et de promouvoir les personnes méritantes.

La redevabilité :

Chacun a l'obligation de rendre compte de sa mission, de gérer les crédits par l'orthodoxie financière. L'exemplarité et la probité ont pour conséquence des résultats qui seront reconnus par les populations capables de les défendre, parce qu'elles verront les changements dans leur quotidien.

L'inclusivité :

Prise en compte de toute la population, Nous allons œuvrer toujours pour une forte implication des femmes et des jeunes et surtout éviter la promotion par népotisme.

b. Les objectifs et les socles des réformes à mettre en œuvre par le Gouvernement

Les objectifs et les socles des réformes gouvernementales

Les deux principaux objectifs :

1. Améliorer de façon continue les conditions de vie et d'existence des centrafricains
2. Doter la République Centrafricaine d'infrastructures conséquentes, précieuses indispensables d'un développement durable

Les deux principaux socles :

1. Plan de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA)
2. Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation Nationale en République Centrafricaine (APPRCA)

Les obligations déontologiques des membres du gouvernement

Les membres du Gouvernement sont appelés à respecter un certain nombre d'obligations en lien avec les fonctions qu'ils occupent et surtout les objectifs poursuivis. Ces obligations constituent le Code de déontologie du Gouvernement.

- **L'obligation de préserver l'ordre constitutionnel et l'autorité de l'État** qui commande les membres du Gouvernement à être des serviteurs de la République, de respecter la Constitution ainsi que les textes qui garantissent le fonctionnement harmonieux des institutions et de la vie en société. Ainsi le Gouvernement doit défendre l'ordre constitutionnel et l'autorité de l'État contre toutes les velléités de déstabilisation et de division.
- **L'obligation de solidarité gouvernementale** qui place les décisions adoptées en Conseil des Ministres au-delà des individus et commande de favoriser le travail collaboratif en inter ministérialité tous les dossiers transversaux afin d'en faciliter l'exécution
- **L'obligation d'intégrité** qui induit un devoir de probité et de loyauté envers la Nation. Seules ces qualités rendent les membres du Gouvernement dignes d'exercer leur mission, légitiment leur autorité et assurent la confiance que les Centrafricains sont en droit d'attendre du Gouvernement.
- **L'obligation d'efficacité et d'efficience** qui implique d'atteindre les objectifs fixés et de veiller à ce que les moyens mis à disposition soient employés selon leur destination institutionnelle en évitant le gaspillage. Les membres du Gouvernement doivent gérer les crédits mis à leur disposition de manière orthodoxe.

c. Le mot de Son Excellence Henri-Marie DONDRA, Premier Ministre chef du Gouvernement

Quel est aujourd'hui le contexte politique et socio-économique de la République Centrafricaine ?

Globalement, l'année 2021 est particulièrement marquée par la résurgence des violences, les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19 sur notre économie et la perspective du dialogue Républicain. Sous l'impulsion du Président de la République, Chef de l'État nous avons entamé une riposte. Sur le plan sécuritaire, avec l'aide de nos alliés, nous avons été en mesure de repousser l'offensive de la CPC. Cela a eu un impact direct sur l'économie puisque la contre-attaque a libéré le corridor qui nous relie au Cameroun et par lequel passe la quasi-totalité de nos exportations. Concernant la pandémie, elle nous a fait sortir de notre cycle de croissance économique sans précédent dans l'histoire de notre pays. Après près de 5 ans à plus de 4% de croissance, nous connaissons aujourd'hui une récession. Si la crise perdure, l'économie nationale connaîtra une contraction de 8,9% du PIB. Au niveau politique, nous cheminons vers un dialogue Républicain. Sur instruction du Président de la République, les forces vives de la nation vont être consultées. Tant que le cadre républicain est respecté, tous les sujets pourront être abordés. L'État de droit, le respect de l'ordre constitutionnel, la lutte contre l'impunité sont des fondements non-négociables.

Enfin au niveau international, notre pays est toujours ouvert à collaborer avec tous les États de bonne volonté. Nos besoins sont immenses, surtout en matière d'équipement et de formation de nos forces armées et de sécurité. Nous ne refusons donc aucune main tendue car nous ne savons que trop bien ce que nous devons à la coopération internationale tant bilatérale que multilatérale. Tous les États qui veulent nous accompagner vers le redressement définitif, la paix et le développement voulus par les Centrafricains sont les bienvenus.

Dans ce contexte complexe, quelles sont les priorités du gouvernement que vous conduisez ?

Toutes les actions du Gouvernement sont guidées par l'impérieuse nécessité de préserver l'intégrité du territoire ainsi que la sécurité des personnes et des biens. Cela sera le socle pour assurer l'unité nationale, la cohésion sociale et la paix, gage du progrès économique et social de notre pays. Nous devons sortir des épisodes de violence et garantir les services sociaux de base comme l'accès à l'eau potable ou l'augmentation de la couverture vaccinale. La démocratie doit s'enraciner pour que nous puissions aller de l'avant. Nous avons des acquis en matière de paix et de démocratie qu'il convient d'affermir. À la paix il faut adjoindre son frère jumeau, le développement. Pour cela nous œuvrons à bâtir une économie ouverte et dynamique grâce à l'assainissement des finances publiques, la dynamisation des politiques sectorielles afin de renforcer les infrastructures de base et le développement des secteurs productifs (cf. la réception de la Centrale Thermique Diesel n°2 de Bangui d'une puissance de 10 MW avec un système de télé conduite SCADA) ainsi qu'à l'amélioration des capacités de la population à travers le renforcement des services sociaux, notamment le logement, l'amélioration de la

connectivité pour profiter pleinement des opportunités offertes par l'économie numérique et la promotion d'une diplomatie de développement. Nous devons changer de paradigme pour faire de la paix et du développement non plus une ambition mais un comportement de chaque instant. Il est temps de tout arrêter pour relancer notre pays. Arrêter la guerre fratricide, la corruption, les antivaleurs et nous mettre sur le chemin du progrès et de la prospérité durables.

Les principaux piliers de la politique du Gouvernement

Tout d'abord le Président de la République a rappelé l'absolue nécessité d'exemplarité pour les membres du Gouvernement. Nous devons adopter un engagement et une discipline de chaque instant pour atteindre les objectifs de sécurité, de paix et de développement. Cela doit se faire dans une posture empreinte d'humilité et d'écoute de la population. Nous devons faire preuve d'une disposition d'esprit et d'une réelle capacité à nous remettre en cause pour l'intérêt général. L'exemple doit venir d'en haut et nous y sommes tous attachés.

Ensuite le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a déjà commencé à engager des actions indispensables qui permettent d'impulser une dynamique de changement et de progrès. C'est le cas de la refonte de nos Forces de sécurité intérieure (FSI) pour lesquelles nous avons recruté et sommes en train de former 1 000 jeunes policiers et gendarmes. Nous avons également posé des actions fortes en matière de santé. Nous avons augmenté la couverture vaccinale, non seulement contre la COVID-19 mais surtout pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile avec une campagne de vaccination contre le Tétanos Maternel et Néonatal. De plus, le recrutement de plus de 400 professionnels de santé participe à notre volonté de bâtir pour les centrafricains une offre de service de soins de qualité. Ces quelques actions, et bien d'autres encore, menées au cours des 100 premiers jours de ma primature démontrent notre détermination à améliorer de façon continue les conditions de vie et d'existence des centrafricains.

**LE PROGRAMME DE
POLITIQUE GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT**

Déclaration de politique générale : Les faits et les chiffres saillants

Nomination du
Premier Ministre
11 juin 2021

Mise en place
des membres du
Gouvernement
23 juin 2021

Discours de Politique
Générale
14 août 2021

Vote de confiance de
l'Assemblée nationale
97%

Envoie des lettres de
mission des membres du
Gouvernement
07 septembre 2021

a. Les trois (03) axes stratégiques

axe 1

Œuvrer pour une société
plus inclusive

127 479.23
Milliards F/CFA

axe 2

Construire une économie
plus ouverte

349 261.37
Milliards F/CFA

axe 3

Améliorer les capacités de
la population

445 422.75
Milliards F/CFA



Oeuvrer pour une société plus inclusive

- Lutter contre l'impunité
- Restaurer la Paix et l'Unité nationale
- Restaurer l'autorité de l'État
- Consolider la coopération internationale
- Encourager la contribution de la diaspora



Construire une économie plus ouverte

- Dynamiser les politiques sectorielles des infrastructures de base
- Assainir les finances publiques
- Développer les secteurs productifs



Améliorer les capacités de la population

- Renforcer les services sociaux
- Investir dans le logement
- Améliorer la connectivité
- Assurer la protection de notre environnement
- Impulser une diplomatie de développement

b. Quelques actions mises en œuvre par le Gouvernement pendant les 100 premiers jours

Accentuation de la lutte contre l'impunité avec l'opérationnalisation de la Cour martiale prévue par le Code de justice militaire promulguée en 2017



Opérationnalisation de la Commission vérité justice et réparation et réconciliation (CVJR)



Restauration de la capacité de l'État à exercer des missions régaliennes par le recrutement de 500 jeunes policiers et de 500 jeunes gendarmes au titre de l'année 2021. L'objectif est d'atteindre 5 000 policiers et 5 000 gendarmes d'ici 2023



Amélioration du bien-être des citoyens et renforcement du système de santé par le recrutement de 420 agents de santé ainsi que par l'organisation de la campagne de vaccination contre le Tétanos Maternel et Néonatal (TMN)



Réhabilitation et extension d'établissements scolaires du secondaire (Lycée Miskine, Lycée Technique Sambonga, Lycée Professionnel Féminin, Lycée MJ Caron)



Amélioration de l'accès à l'eau potable avec la construction et la réhabilitation de 185 forages



Augmentation des capacités électriques par l'inauguration de l'usine de Boali 2 dédoublée à 20 MW, la réception de la centrale thermique diesel n°2 de Bangui d'une puissance de 10 MW



Amélioration du climat des affaires et développement du secteur privé par l'adoption d'une loi de performance des PME



Interconnexion du réseau urbain à la dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale



Amorce du basculement au budget programme

**LES
PERSPECTIVES
À VENIR**

Les actions des 100 jours jettent une véritable base pour les actions pérennes visant l'amélioration des conditions de vie de nos populations l'assainissement du climat des affaires et comportent l'ensemble d'instruments à savoir :

Outre les lettres de missions aux ministres élaborées sur la base du Programme de Politique Générale, visant à doter chaque ministère de moyens efficaces dont l'appropriation s'est faite durant le séminaire gouvernementale, plusieurs autres instruments sont mis en place.

On note les textes de lois portant sur :

- » L'adoption et la promulgation de la Loi autorisant la ratification de la Convention de l'OIT sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.
- » Production de 459.768 plants, toutes essences sur 45 sites de pépinières et plantation de 302.836 plants sur 58 périmètres de reboisement
- » Adoption en Conseil des Ministres et transmission à l'Assemblée Nationale de la Loi portant création et fonctionnement du Bureau Centrafricain du Droit d'Auteur (BUCADA) en République Centrafricaine
- » Avant-projet de Loi sur la vaccination transmis à l'Assemblée Nationale
- » Organisation de tous les examens et concours sur toute l'étendue du territoire
- » Ratification de la Convention par l'Assemblée Nationale sur les espèces migratoires appartenant la faune
- » Promulgation de la loi portant code de la pêche et de l'aquaculture
- » Ratification de la Convention par l'Assemblée Nationale sur les espèces migratoires appartenant la faune
- » Promulgation de la loi portant code de gestion de la faune sauvage et des aires protégées Promulgation de la loi portant code de gestion de la faune sauvage et des aires protégées.



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITÉ - DIGNITÉ - TRAVAIL

PRIMATURE